

1889

Election du 14 Janvier

Une assemblee publique des contribuables de la municipalite du x
 x Jeremie Boivin, canton Joly tenu le 14 Janvier 1889
 propose seconde tenu a la maison d'ecole du village
 par Louis Bigras a 10. h. a. M.

que H. Provost x M^r Jeremie Boivin propose
 soit president seconde par Louis Bigras que
 de l'election M^r J.C.A. Bock soit mis en nomina-
 tion comme conseillers adapte

M^r N. Bigras propose
 seconde par A. Bock que
 M^r Jeremie Boivin soit mis en
 nomination comme conseillers

Adapte
 M^r Bock propose que
 seconde par M^r Boivin que M^r
 Louis Bigras soit mis en nomina-
 tion comme conseillers adapte

Le soussigné declare que les
 candidats ci haut nomme sont
 elus conseillers

Les conseillers
 actuels sont
 Ancien
 Ancien
 elus en 1886 voir
 elue en 1888 page 130

J.C.A. Bock nouveau remplacé par E. Godon
 Jeremie Boivin elue en 1889
 Louis Bigras remplacé par A. Provost
 H. Provost
 Brasseur
 Therien
 Saintel remplacé par Octave
 David

Je soussigné Honoré Giroux
de la Conception assistant à une séance special
du conseil municipal du Canton
Lohy tenu le 16 Fevrier 1859
ayant dument été nommé Secrétaire
Trésorier de la susdite munici-
palité entre en charge ce dit jour
Honoré Giroux
Sect. Trés.

Séance du
16 Fevrier
1859
H. G. S. S.

Province de Québec Municipi-
palité du Canton Lohy

A une session special du conseil
municipal du Canton Lohy tenu a la
Maison d'école du village le 16 Fevrier
a 11 heure A. M. conformément
aux dispositions du code municipal
de la Prov. de Québec et ses amendement
a la quelle séance furent present
M^{rs} le maire P. C. A. Boek
Napoleon Nantelle
Louis Bigras
Edouard Therion
Léremie Boivin

Formant le quorum

Les conseillers nouveaux
P. C. A. Boek, L. Boivin et Louis
Bigras prête serment devant le sect.
Trés protempore A. B. Fillion

M^r Boek ayant été nommé Maire
Prête serment d'office devant le A. B. Fillion
sec. Trés Protempore

Cette séance a été convoquée pour
les question suivante

1^{re} Résolution Sur Motion proposée par Jérémie Poivier
 seconde par Nap. Nantelle que
 Honoré Giroux soit appointé Sect. Trés.
 pour la dite municipalité et que son
 salaire soit de (\$50.00) cinquante piastres
 par année qu'il accepte et le dit Giroux
 offre Melajipe Longpré de la Conception
 comme caution qui est accepté

2^{em} Résolution Jérémie Poivier propose
 seconde par Nap. Nantelle que N. C. Mathieu

X X sur laquelle devra payer a la municipalité la somme
 de (\$70.43) de deux cent piastres et quarante
 trois cents sur laquelle somme le conseil
 se charge de retrairre la vente des lots
 faite a Onésime Charbonneau de Hul
 pour les lots N^o 29.30 en faveur de N. C. -
 Mathieu le dit Mathieu accepte l'offre
 et depose entre les mains du Sec. Trés.
 la somme de (\$130.00) cent trente piastres
 et s'oblige de payer la balance \$70.43
 au premier de Mars prochain regle par
 billet X X

29.30 \$65.00
 au Sect. Trés.
 comte d'Ottawa
 et il a remis au
 Sec. Trés. de la mu-
 nicipalité la som-
 me de \$5.43

H. J. J.
 130 00
 65 00
 5 43
 \$ 200.43

La Municipalité apres avoir recue
 la somme de deux cent piastres et quarante
 trois cents, s'engage a remettre tous les lots
 portants les N^o 3 Rangli. 7, 8, 14, 29, 30.
 Rangli au dit N. C. Mathieu

3^{em} Proposé et adopté par le conseil que
 le billet consenti a Francois Nantelle en date
 du 15 Sep. 1854 et transporté a A. B. Jillon soit
 payé et qu'une autre som-
 me de \$50.00 soit payé a six Coups pour
 un billet qui lui a été transporté
 consenti a L. P. Blondin

principal \$50.00
 intérêt 18 00
 68 00

4^{em} Propose par Edouard Theriault seconde

par Louis Bigras que le Secrétaire
 soit autorisé à faire la Collection des Jours
 ce avec adopté unanimement Adopté à
 l'unanimité

Reance 13 Mai 1899

Procès de Quelque Municipalité
 Canton Joly

A une séance special du conseil mu-
 nicipal de Joly tenue a la maison d'école
 du village a 2 h. P. M. conformément
 aux dispositions du code municipal de
 la province de Québec a la quelle séance
 furent présent Mr

le Maire J. A. Boock

Louis Bigras

François David

Edouard Thérien

Napoléon Nantel

Formant le quorum et les autres con-
 seillers ont été notifiés personnellement

1^{er} Proposé par Louis Bigras secondé par
 François David que la dernière séance
 soit adoptée après lecture faite

Mr Gilbert Brassard étant
 arrivé après la séance ouverte prend
 son siège avec les autres conseillers

2^{em} Mr Napoléon Nantel présente sa démission
 comme conseiller qui est acceptée

3^{em} Mr Edouard Thérien propose
 secondé par François David
 que le certificat de licence présenté
 par N. Nantel demandant une licence
 d'auberge public soit confirmé

4^{em} Proposé par Edouard Thérien
 secondé par Louis Bigras que soit
 payé a François Orban pour l'ouvrage fait
 au chemin depuis chez Tamarac Labelle a venir chez Brisson

- 5^{em} Proposé par N. Kautelle seconde par France David que la liste électorale soit approuvée
- 6^{em} Proposé par Napoléon Haute seconde par France David que François Lacroix ~~secondé~~ Adolphe Prevost et Damas Labelle soit Estimateur
- 7 Proposé par France David seconde par Edouard Thérien que Joseph Brisson soit Inspecteur de voirie Arrondissement N° 5
- 8 Proposé par Louis Bigras seconde par France David que Louis Saindon soit inspecteur de voirie de l'arrondissement N° 6
- 9 Proposé par Edouard Thérien seconde par Louis Bigras Frédéric Lauzon soit Inspecteur de voirie de l'arrondissement N° 1
- 10 Proposé par France David seconde par N. Kautelle que Joseph Labelle soit Inspecteur ^{de voirie} de l'arrondissement N° 2.
- # page 144
Proposé par Edouard Thérien soit inspecteur ^{de voirie} de l'arrondissement N° 4
- 12 Proposé par Louis Bigras seconde par France David que M^r Étienne Bigras soit inspecteur ^{de voirie} de l'arrondissement N° 3
- 13 Proposé par Louis Bigras seconde par Edouard Thérien que Eugène Pagé Pagé sera inspecteur agraire pour le haut de la paroisse au pont du village et que Caliste Campeau sera inspecteur agraire pour le haut de la paroisse depuis le pont en descendant

11^{ème} Reu Proposé par France David seconde
par Gilbert Brassard que Napoléon
Santelle soit garantien d'écol
ceance adopte unanimement

J. C. Rivet Roch
H. Girard Secr

Ceance du 3 Juin 1899

Provence de Québec

Municipalité du Canton Dolé

A une ceance régulière du Con-
seil Municipal du Canton Dolé tenu à
la maison d'école le dimanche 3 Juin à
1 h. P. M. conformément aux disposi-
tion du code Municipal à laquelle
ceance furent présent

Mrs Jérémie Boivin Président
France David
Edouard Thérien
Louis Bigras
formant le quorum

1^{ère} Reu Proposé par Louis Bigras seconde par
France David que Jérémie Boivin
soit Président de cette assemblée

2^{ème} Reu Proposé par Fr. David
seconde par Louis Bigras
que M^r Octave Santelle soit nom-
mé conseiller en remplacement
de Napoléon Santelle

3^{ème} Reu Proposé par Edouard Thérien seconde
par France David et les autres conseillers
que le certificat de licence présenté par M^r
Pierre Marinier demandant à tenir une
auberge Publique soit confirmé

Adopté unan.

Proposer au Conseil Brassard
secondé par E. Thérien qui
la dernière séance a été adoptée

Quillette
Réunion de 5 ~~Reunions~~ 1888
A

Province de Québec
Municipalité de Canton Dolby

A une séance du
Canton Dolby

A une séance régulière du
conseil municipal du Canton
Dolby tenu à la maison d'école
à 2 h. P. M. à la date du 5 -
Quillette conformément aux dispo-
sitions du code municipal
à la quelle séance furent présent
Monsieur le Maire

M. A. Boock

Arteme Boivin

Gilbert Brassard

Louis Bigras

Eduard Thérien

France David

Octave Nantelle

Formant le corps du conseil

M. Octave Nantelle

préteurment d'office comme
conseiller devant le Maire

121
\$ 5.00 Joseph Duquette
0 25 M. Orban
5.00 M. Windon
10 25

M. Arteme Boivin propose secondé
Gilbert Brassard que \$10 25
soit payé pour travaux fait à la mon-
tagne et à la monte Prison

2^{em}

Proposé par Octave Nantelle secondé par tous les conseillers que l'acte de cautionnage du Ser. Les soit accepté et William Forest soit accepté pour son caution

3^{em}

Proposé par Francis David secondé par Louis Bigras que Jules Dumoulin soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de William Marier

#

4^{em}

Proposé par Jeremy Boivin secondé par tous les conseillers que l'inspecteur Louis ~~Boivin~~ soit autorisé à travailler la montagne jusqu'au montant de \$10⁰⁰ plus un mois

Propose par Francis David secondé par Edouard Therien que la cence qui precede soit adopte ceane du 3 Juin

adopté a l'unanimité

Proposé par Ed. Therien secondé par Oct. Nantelle que la dernière ceance soit adopte adopte a l'unanimité

H. Goulet Sec^{re} J. C. A. Bock Maire
Province de Quebec
Municipalité du Canton Joly

Ceance de 2 Sept. 1869

A une ceance de reguliere du conseil municipal du canton Joly tenu a la maison d'ecole le 2 Septembre 1869 a 2 P. M. conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Quebec a laquelle ceance furent present Monsieur le maire

J. C. A. Bock
 France David
 Louis Bigras
 Estur. Thérien
 Oct. Santelle

1^{er} Res

Formant le quorum sous la
 présidence de Monsieur le Maire
 Sur motion proposée par
 Louis Bigras seconde par Oct.
 Santelle que France David
 que Oct. Santelle soit autorisé à
 réparer le pont de la Chute et
 faire son compte qu'il présentera
 au conseil et que cette réparation
 soit faite au plutôt possible

2^{on} Res.

Sur motion proposée par
 Louis Bigras seconde par Oct.
 Santelle que un compte présent^é
 par Estur. Thérien pour ouvrage
 fait au chemin de montée et pont
 au montant de six piastres
 à être reparti sur le rang. A
 ce compte sera déduit sur ses taxes

3^{es} Res.

Adopté
 Sur motion proposée par
 Louis Bigras seconde par France
 David que un compte de \$10.00
 dû à Omer Laperle pour audition
 de compte soit payé à A Bock
 adopté

Ceance Levée
 Proposé par Louis Bigras
 seconde par France David
 que la dernière ceance soit adoptée

Adopté à l'unanimité

J. Germain J. C. A. Bock Maire

Province de Quebec
Municipalite du Canton Loly

Reance du 14 Oct 1889

A une reance special du conseil Municipal du Canton Loly tenu a la maison d'ecole hndie le 14 Oct. 1889 a 2 h P. M. conformement a la disposition du code Municipal de Province Que a laquelle reance furent present Mrs le Maire

J. C. A. Bock
Franse David
Louis Bigras
Oct. Nantelle
Gilbert Brassard

Formant le quorum sous la presidence de Monsieur le Maire et les autres conseil ont ete satisfait

1^{er} Res.

sur Motion Proposee par Oct. Nantelle secondee par Louis Bigras que un compte de \$10,25 presente par Gilbert Brassard secondee par lui soit paye pour Ouvrage et entretien de chemin du Gouvernement lui soit paye dans le Rang H pour 2 annes

2^{em} Res

sur motion proposee par Franse David secondee par tous les conseil- lers que un preleve de quarante centins par cent piastres soit preleve sur les biens imposable de la municipalite

Adopte a l'unanimité

Reance lue

J. C. A. Bock.
Maire
H. Germain
Sec

Province de Quebec
Municipalité du Canton Sely
Ceans du 11 Novembre 1879

Une ceance special du conseil municipal tenu a la maison d'ecole lincoln le 11 Nov. 79 a 2 h. P.M. suivant les dispositions du code municipal de la province de Quebec a laquelle ceans furent present M^r le Maire J. H. Bock Louis Bigras France David Edward Therien et Octave Martelle et ^{les} autres ^{notifié} concelle ont été

Resolu par le conseil ceans ^{Le Guierier} tenante que Damien ^{ancien} secretaire etant present ne pouvant rester a l'audition des comptes vu le temps presieu pour ce dernier que l'audition des comptes de l'ex-secretaire devra être fait par l'auditeur et quelques notes du rapport de l'auditeur seront expedie a l'ancien secretaire

Propose par Edw. Therien ^{adopté unanimité} seconde par Oct. Martelle que M^r Louis Bigras soit chargé de faire nettoyer le poêle et son huillat emporter une demi corde de bois dans la maison d'ecole pour le besoin du conseil

adopté a l'unanimité
Ceans levé

J. H. Bock
H. Guierier
Sec